

Etterbeek, le 09 février 2022

Première séance pour la commission chargée d'identifier et de contextualiser les représentations coloniales dans l'espace public

Ce mercredi 09 février 2022 à 19h30 se tiendra à l'hôtel communal, la première réunion de cette commission initiée dans le cadre d'une motion votée à l'unanimité au conseil communal d'Etterbeek. L'occasion de revenir sur la composition et les objectifs de cette nouvelle assemblée participative.

En 2020, le Collège et le Conseil communal étaient saisis, à l'initiative de la liste du bourgmestre Vincent De Wolf, d'une demande pour la mise en place d'une commission participative mixte, en vue d'une meilleure compréhension de l'histoire coloniale de la Belgique à travers ses représentations dans l'espace public communal. Pour rappel, cette commission aura pour mission de permettre à la population, dans un cadre participatif et démocratique, de s'exprimer sur ce qu'elle souhaite entre le maintien des témoignages de l'histoire coloniale, leur contextualisation ou leur modification.

« Notre volonté était de mettre en place une commission ouverte, objective et participative. L'idée au cœur des travaux de celle-ci sera de démêler le vrai du faux, de se remettre dans le contexte de l'époque, et d'expliquer sans a priori. Je me réjouis que cette initiative ait lieu spécifiquement à Etterbeek, qui était une commune de garnison, au passé militaire et donc colonial important », précise le Bourgmestre.

Cette commission est composée de :

- 20 habitant·e·s de la commune de plus de 16 ans tiré·e·s au sort
- 10 élus représentant les différents groupes politiques du Conseil communal
- 2 personnes ressources issues du monde académique qui accompagneront les travaux de la commission :
 - **Chantal Kesteloot**: Docteure en histoire contemporaine et chef de travaux au CEGES (Centre d'Études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines).
 - Romain Landmeters: Chercheur en histoire coloniale à l'Université Saint-Louis Bruxelles (USL-B) et observateur des initiatives décoloniales en Belgique.

Elle se réunira 4 à 6 fois sur l'année et pourra recueillir les avis des associations et des personnalités reconnues pour leur connaissance sur le sujet. Au terme de sa mission d'un an, elle remettra un rapport complet (contenant un inventaire de ce patrimoine, la synthèse des débats, des propositions et recommandations visant à améliorer la connaissance de cette empreinte coloniale au sein de notre commune) au Collège des bourgmestre et échevins ainsi qu'au Conseil communal, qui se chargeront de son suivi. Les propositions devront tenir compte du travail en cours au niveau fédéral, en collaboration avec la Région.